

PROJET PEDAGOGIQUE

AOUT 2021

ASSOCIATION CAP'Loisirs

Centre aéré Franquevillais (loi 1901)
Place Marcel Ragot
76520 Franqueville Saint-Pierre



I. LE DESCRIPTIF DE L'ASSOCIATION

1. L'Organisation

Association Centre aéré Franquevillais (loi 1901)
Hôtel de ville 76520 Franqueville Saint-Pierre

Présentation du bureau

Le bureau de l'association est composé de :

- La présidente DEMOOR Carine
- La secrétaire PALLIER Adeline
- La trésorière DELAFOSSE Isabelle

L'équipe de direction pour les vacances de Août est :

- Coordinatrice enfance-jeunesse: PROUX Céline
- Directeur: DERMIEN Robin
- Directrice adjointe : ROBERT Marion

2. L'Association

L'association est située dans le groupe scolaire Louis Lemonnier à FRANQUEVILLE SAINT PIERRE.

Il est un complément éducatif de l'école et de la famille, il constitue un contexte différent et doit permettre aux enfants de parfaire leur apprentissage par la découverte d'activités nouvelles.

Les activités artistiques, manuelles, d'expression, sportives, de pleine nature (...) favorisent l'éveil et le développement des aptitudes personnelles de l'enfant.

L'association est habilitée à accueillir jusqu'à 180 enfants âgés de 3 à 17 ans – dont 60 moins de 6 ans

3. Le centre

Le centre accueille durant les mercredis et les vacances scolaires des enfants de 3 à 17 ans, et a une capacité de 180 enfants maximum dont 60 moins de 6 ans.

Les enfants sont répartis selon certaines tranches d'âge, qui peuvent varier en fonction de la période :

- Petite section de maternelle, accueillis à partir de janvier
- Moyenne section de maternelle
- Grande section
- CP
- CE1
- CE2
- CM1 et CM2
- Pré-ados
- Ados



4. Ouvertures

- Période – septembre/octobre
- Vacances de la Toussaint
- Période novembre/décembre
- Vacances de Noël - FERME
- Période janvier/février
- Vacances d'hiver
- Période mars/avril
- Les vacances de printemps
- Vacances d'été

5. Les locaux

Les différents lieux :

- La salle bleue et grise de l'école maternelle
- Dortoirs de l'école maternelle
- Les modulables « Galaxie des loisirs »
- Le préau couvert
- Une salle de classe dans l'école primaire
- Le réfectoire
- Le dojo (uniquement pendant les vacances et sur demande)
- La salle ragot (sur demande)
- Le bureau de la direction

Chaque structure possède des toilettes et des lavabos adaptés.

6. Encadrement

Les animateurs : Les animateurs sont recrutés en fonction des inscriptions en tant que vacataires.

Voici celle de la session du mois d'août :

- BAREGUE Clara
- BERTHELEMOT Lucile
- BOUCHER Zoé
- DUMONTIER Christopher
- DUVAL Robin
- JEANS Sarah
- LANGLOIS Chloé
- LANGLOIS Thomas
- MACHY Emilie
- MONNIER Tess
- PLEROS Callioppé
- SAMSON Lola

Une attention particulière est portée au recrutement et à la formation des équipes en fonction des besoins d'effectifs, des diplômes, des souhaits des équipes.

Le personnel sanitaire : Les directeurs assurent cette fonction.

7. Le temps d'accueil

Les temps d'accueil sont assez similaires dans les différents groupes. Les primaires ont mis en place un système de coins permanents, permettant aux enfants de se repérer dans l'espace, mais aussi d'aller en autonomie sur les différents coins. Le rôle de l'animateur sur ce temps est important. Il accueille l'enfant et lui permet de rentrer au mieux dans le centre et dans la journée. Il est le garant du bon fonctionnement des coins permanents et n'hésitera pas à régler les difficultés rencontrées par les enfants sur un jeu, une activité ou avec un camarade.

Pour les animateurs en maternelle, le fonctionnement des temps d'accueil est semblable à celui des primaires. Cependant, il reste adapté aux différentes tranches d'âge. Des coins permanents vont être mis en place répondant pleinement aux attentes et aux besoins de chaque enfant. Des activités manuelles permettant de les impliquer à la création de décoration pour leur salle seront proposées, quelques défis ludiques et des jeux de cohésion seront menés par un animateur.

Néanmoins, tous ces ateliers seront libre d'accès selon les choix de chacun et mis en place favorisant l'autonomie de l'enfant.

Le temps d'accueil du soir est identique au temps du matin, dans la mesure où les départs sont aussi échelonnés.

Cet échelonnement des arrivées et des départs permet aux familles de déposer et récupérer les enfants en fonction de leur emploi du temps et permet aussi d'alléger un peu les journées de certains d'entre eux.

Grâce aux coins permanents, les enfants peuvent gérer leur temps et leurs activités en autonomie, sans avoir besoin de « l'adulte-référent ».

8. Les règles de vie en collectivité

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs.

Elles sont établies avec les enfants à chaque nouvelle période sous forme de dessins, de photos afin qu'elles soient compréhensibles par tous. Le support des règles de vie reste variable en fonction des envies des animateurs et doit être affiché dans la salle à la portée des enfants.

Le cadre est donné avec et par les enfants. L'équipe d'animation est garante de ce cadre et il doit donc être respecté par toutes les personnes qui interviennent dans les locaux.

9. Les repas

Les repas sont préparés sur place par monsieur Fleury, cuisinier de la société Dupont restauration, et établis avec l'aide d'une diététicienne, et soumis à l'approbation de la commission cantine et des membres du bureau de l'association.

Roulement de 11h20 à 12h30

Un passage aux toilettes et un lavage de mains seront effectués avant et après le repas.

Les enfants sont répartis dans la cantine par groupe, et chacun aura un plateau installé sur la table. Le personnel de cantine apportera le plateau avec les entrées, qui seront distribuées aux enfants qui désirent en manger. Ensuite, le plat de résistance est servi à l'assiette par le personnel de service et les assiettes sont distribuées par les animateurs.

Puis, des plateaux avec le laitage et le dessert sont donnés aux animateurs pour que la distribution puisse être faite.

Nous essayons de rendre autonome au maximum les enfants. Ils sont en mesure d'aller remplir la cruche, porter leur plateau, ou encore aller voir le personnel de service, si le protocole sanitaire le permet.

Le goûter

Le goûter sera préparé par les directeurs en début d'après-midi pour qu'il soit disponible pour 15h30-45. L'objectif est de laisser un maximum de temps aux différents groupes pour essayer d'aménager les choses pour que les enfants puissent préparer le goûter à leur guise.

Chaque groupe dispose d'une caisse de goûter dans laquelle il trouvera des gobelets, des biscuits/gâteaux ou encore des boissons. Certains produits frais (beurre, fromage, yaourts) sont dans le réfrigérateur pédagogique et seront pris en même temps que la caisse de goûter.

Les groupes sont autonomes sur la préparation du goûter, certains peuvent le faire sous forme de self, avec des espaces de tartinage, d'autres peuvent tout préparer en amont.

Les enfants sont en mesure de préparer le goûter, avec respect des règles sanitaires en vigueur. Il faut donc leur laisser le temps et leur donner les moyens de le préparer.

Lors de sorties, le goûter pourra être préparé la veille pour qu'il puisse être emmené. Le goûter pourra être pris sur le lieu de la sortie, ou au retour à la structure.

Les repas lors de veillées/nuitées

Les repas lors de la veillée sont réfléchis avec les enfants. Ils peuvent être sollicités pour les courses et pour la préparation de la confection du repas. La préparation du repas est un moment important pour la vie en collectivité et permet aussi une convivialité et une responsabilisation des enfants.

La préparation se fera en fonction des règles sanitaires et ce sera l'occasion pour les enfants d'appréhender les différentes consignes sanitaires.

II. LA JOURNEE TYPE

La journée type peut être modifiée à tout moment suivant le planning. (Sorties, temps forts). Dans le souci du rythme de l'enfant, il est nécessaire d'envisager un aménagement de la journée respectant l'équilibre entre les temps forts et les temps calmes.

Les seuls temps immuables sont les temps d'accueil (7h30-9h30 et 16h45-18h30) et le temps de restauration (entre 11h30 et 13h). Entre ces temps (de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h) libre aux enfants de choisir, proposer et mener leurs activités selon leurs envies.

Les animateurs permettent le maintien de ce cadre et sont vigilants aux besoins des enfants (respect de temps creux, temps calmes, gestion du rythme de chacun...).

La journée-type change en fonction des différents groupes. L'idée est de laisser les enfants rythmer au maximum la journée.

Le temps libre de 13h15 à 14h30 sera pour les animateurs le moment le plus adapté à leur pause à raison de 45 minutes maximum chacun par roulement de façon à ce que les enfants ne se retrouvent pas seuls.

DEROULEMENT ET ENJEUX D'UN JOURNEE	
MATERNELLE	ELENTAIRE
<p>7h30 – 9h30 ACCUEIL DU MATIN - Arrivée des enfants jusqu'à</p> <p>*) accueil en salle (entrée de école maternelle) Le premier jour, l'enfant crée son étiquette et choisit son porte manteau. Il peut être aider d'un coéquipier pour écrire son prénom. Les coins permanents en salle crista et en salle bleue seront mis en place pour que l'enfant puisse avoir le choix de faire ce qu'il veut.</p>	
<p>9h30 – 11h30 - ACTIVITÉS DU MATIN</p> <p>- 9h30 – RASSEMBLEMENT - coin pour le rituel du matin (chants, danses, échauffement enfants...) Les enfants ont choisi leur activité (manuelle, sportive ou autre selon leur envie et le matériel disponible) avec une aide ou des affiches avec le photo des activités. Ils auront la possibilité d'en faire plusieurs.</p> <p>- 11h00 – jusqu'au repas - Activités + mais permanents/jeux libres une fois l'activité terminée. Rassemblement et rituel avec le portier manoir.</p>	

TEMPS DU MIDI	
<p>Répartition à table : Les enfants choisissent avec qui ils veulent manger à table. On laisse les enfants se servir de l'eau et couper leur viande. Après le repas un temps calme sera établi et un planning avec les enfants, ce temps est nécessaire pour favoriser une bonne digestion.</p> <p>Écrire un temps pour prendre le temps de s'écouter sera mis en place. L'enfant a parfois besoin de ces moments pour souffler et se retrouver face à lui-même et avec un groupe d'amis. L'absence d'organisation établie est disponible en cas de sollicitation technique ou simplement pour parler. Elle sera également vigilante à ressentir et écouter le cœur de ce "rien faire". Une fois par semaine (le mardi) un conseil d'enfants sera dévoué, il sera pour objectifs de permettre encore plus aux enfants d'être acteurs et décideurs de leurs vacances.</p>	<p>Répartition à table : Les enfants choisissent avec qui ils veulent manger à table. On laisse les enfants se servir de l'eau et couper leur viande. Après le repas un temps calme sera établi et un planning avec les enfants, ce temps est nécessaire pour favoriser une bonne digestion.</p> <p>Écrire un temps pour prendre le temps de s'écouter sera mis en place. L'enfant a parfois besoin de ces moments pour souffler et se retrouver face à lui-même et avec un groupe d'amis. L'absence d'organisation établie est disponible en cas de sollicitation technique ou simplement pour parler. Elle sera également vigilante à ressentir et écouter le cœur de ce "rien faire". Une fois par semaine (le mardi) un conseil d'enfants sera dévoué, il sera pour objectifs de permettre encore plus aux enfants d'être acteurs et décideurs de leurs vacances.</p>
<p>15H (15) / 16H45 - ACTIVITES DE L'APRES MIDI</p> <p>MÊME SYSTÈME QUE LE MATIN</p> <p>- 15h15 : Goûter. Un petit groupe d'enfants se détache pour aller chercher le goûter et le préparer pour le reste du groupe. Les enfants se servent et se débarrassent tout seul.</p> <p>Les modalités du temps de goûter seront établis en groupe ainsi que sera l'usage également qui peut être varié en fonction des besoins de vie de groupe. Les enfants se servent et se débarrassent tout seul.</p>	
<p>16H45 – 18h30 ACCUEIL DU SOIR</p> <p>Comme le matin de 7h30 à 9h30, jeux libres/coins permanents mis en place + proposition de jeux de la part des enfants et des animateurs. Un animateur est au contact pour communiquer aux familles le déroulement de la journée et les informations à savoir sur les sorties, voyages... Un panneau d'affichage avec des photos et des informations sera mis à l'entrée de l'accueil.</p> <p>Même organisation que le matin. Un animateur sera au portage avec les enfants volontaires de ces groupes pour communiquer à sujet de la journée et transmettre les informations de journées ratées... Le groupe prend le portage d'urgence chaque jour.</p>	

III. LES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF

Les accueils doivent être ouvert à tous les enfants sans aucune distinction possible.

Mais aussi par l'accueil d'enfants porteurs de handicap, en mettant en place une organisation favorable à leur intégration quand elle est possible.

Le rôle de l'accueil pour les familles

Au-delà de l'aspect pratique pour les familles, les accueils doivent être un moyen de proposer des activités ludiques aux enfants.

Les règles non négociables devront être instaurées. Elles devront respecter l'enfant/le jeune en tant qu'individu à part entier, être compréhensibles et être adaptées à l'âge des enfants. Ces règles devront permettre de garantir la sécurité de celui-ci et de le rassurer tout en tenant compte des lois.

Enfin, les règles devront garantir le respect des lieux et des personnes. Elles seront applicables aux enfants ainsi qu'aux adultes.

Considérant l'enfant/le jeune comme une personne avec une histoire, des besoins, des désirs et des capacités, l'adulte doit le reconnaître en tant que tel et l'accepter dans ses différences. Il est important que l'enfant puisse se forger en tâtonnant et expérimentant, cela lui permettra de prendre confiance en lui plus facilement.

Ils doivent aussi accompagner et aider l'enfant/le jeune à trouver sa place dans la société et à se situer dans son territoire. Les accueils doivent être perçus par l'équipe pédagogique comme un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité où l'enfant/le jeune va pouvoir être écouté, reconnu et va pouvoir prendre des responsabilités.

Ce sont des lieux où il doit pouvoir découvrir les valeurs de solidarité, de laïcité, de citoyenneté, de liberté et d'ouverture aux autres notamment.

Cependant, l'enfant/le jeune ne doit pas, non plus, subir le poids de cette collectivité mais apprendre à y vivre en y étant acteur de ses loisirs.

Ce qui veut dire :

- Permettre à l'enfant/au jeune de donner son avis et d'être entendu par le biais d'évaluation de groupe afin de vérifier s'il trouve une place dans ce centre.
- Permettre à l'enfant/au jeune de faire des choix et d'avoir des espaces de liberté.
- Permettre à l'enfant/au jeune de vivre à son rythme dans la mesure du possible.

IV. LES OBJECTIFS GENERAUX - opérationnels et moyens mis en place

Objectif général →	Développer l'autonomie du public	
Objectif opérationnel →	Responsabiliser le public en le rendant acteur de son quotidien	Permettre à chaque enfant de se situer dans le temps et l'espace
Moyens →	Etablir des coins permanents	Equiper les salles d'horloge
	Permettre la création d'un conseil d'enfants	Mettre en place un support de repère spatial (Maquette, plan)
	Permettre à chaque groupe d'organiser une sortie collectivement	Elaborer les plannings en début de semaine en groupe
		Mettre en place des temps rituels

Objectif général →	Favoriser l'épanouissement personnel aus sein d'un collectif	
Objectif opérationnel →	Développer une image positive de soi	Mettre en place des lieux et temps d'expressions.
Moyens →	Mettre en place un planning avec les groupes ou chacun peut proposer ces activités	Installer un mur d'expression et de recueil d'envies ou d'idées
	En ayant un discours positif en valorisant l'acte accompli afin qu'il prenne confiance en ses capacités et ses choix.	Permettre la création d'un conseil d'enfants
	Laisser a disposition divers matériaux/ supports d'expression (pc, bricole...)	Mettre en place des temps rituels d'humeur d'envies...
	Etablir des lieux et moments de valorisation	Création d'une échelle d'humeur

Objectif général →	Améliorer la communication auprès des familles	
Objectif opérationnel →	Transmettre les informations aux familles	Rendre visible le déroulement des journées au centre
Moyens →	Créer un trombinoscope de l'équipe d'animation	Création et diffusion d'un film avec les photos et vidéos des enfants sur les temps d'accueils.
	Editer des flyers pour les sorties/Nuitées.	Mettre sur le site internet des photos.
	Mettre en place un tableau d'informations (sorties/Nuitées).	Créer un affichage mobile pour chaque groupe, qui sera présent à l'accueil.
	Faire un affichage présentant les objectifs et grandes lignes du déroulement de la session.	Mise en place de badges nominatifs à l'accueil.

V. LE CHOIX DES ACTIVITEES

PRIMAIRE:

Les activités proposées par notre structure favorisent l'autonomie et le développement personnel de l'enfant, et ceux dès son arrivée dans la structure. Chaque semaine en temps de vie collective, les enfants avec l'aide de l'animateur forment leur planning d'activités de la semaine avec un panel d'activités proposées en amont par les animateurs.

Ce choix a été décidé suite aux échanges avec les enfants qui étaient demandeurs à pouvoir choisir leurs activités et à quitter davantage ce cadre scolaire ou tout leur est imposé. L'enfant est donc amené à prendre des choix seul et à découvrir ses préférences tout en se responsabilisant. De plus, les enfants ont la possibilité d'être meneurs d'activités s'ils souhaitent partager une passion, un sport, une activité qu'ils maîtrisent et qui n'est pas incluse dans les activités dites "sommaires », proposées par la structure.

MATERNEL:

L'équipe d'animation a réfléchi à un panel d'activités (sportives, manuelles, autres ...) à proposer à l'ensemble des enfants de 3 à 5 ans.

Pendant le temps d'accueil du matin, les animateurs afficheront toutes les activités (sous forme de photo/dessin) pour qu'ils puissent visualiser. Les enfants peuvent prendre leurs étiquettes et les coller sur l'activité choisie. L'enfant aura la possibilité également de se mettre dans l'affichage « autre » où il pourra y faire ce qu'il souhaite (jeux, lire, tâtonner...) Idem pour l'après-midi.

VI. LE CONSEIL D'ENFANTS - PRIMAIRE

Chaque semaine les enfants se regrouperont par groupe afin d'échanger sur ce qu'ils veulent et sur n'importe quel sujet venant d'eux.

Ils auront l'opportunité d'élaborer ensemble leurs règles de vie, leurs plannings, d'échanger sur la vie du groupe, les conflits ...

Au début de chaque semaine un conseil d'enfants sera organisé, sûrement après le temps de repas afin de rassembler des enfants de chaque groupe. Ils auront donc la possibilité d'échanger sur les ressentis et envies de chacun. Une charte sera élaborée par eux afin d'organiser leur vie collective. N'importe quel sujet peut être discuté en conseil et modifier par celui-ci (dans la mesure légale et organisationnel représenté par l'animateur présent).

Une grande charte (adaptée à la tranche d'âge) évolutive en fonction des difficultés rencontrées et des décisions du conseil sera alors matérialisée dans la structure et visible, compréhensible par tout le monde.

VII. EVALUATION

Objectifs généraux	Critères d'évaluation
<p>Développer l'autonomie du public →</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de coins permanents mis en place (+3) - Nombres de conseils d'enfants (+2) - Enfants présents au conseil (2 par groupes) - Nombres de prise de paroles par conseils (+ de la moitié des présents) - Nombres de décisions statuées (au moins 2) - Nombres de sorties organisées par groupe (1) - Les salles ont-elles été équipées d'horloges (O/N) - Création d'outils pour le déplacement des enfants (O/N) - Degré d'utilisation de l'outil plan (obs.) - Les groupes ont-ils établis leurs plannings ensembles (O/N) - Les groupes ont-ils établis des moments rituels en fonction de leurs rythmes ? (1/jrs)
<p>Favoriser l'épanouissement personnel au sein d'un collectif →</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un tableau d'activités (O/N) - Les enfants proposent-ils des activités ? (+2/semaine) - Avoir un discours positif et valorisant - Nombres de coins permanents mis en place (+3) - Du matériel a t'il été mis à disposition ? (O/N) - Les enfants ont-ils proposé des valorisations ? Accueil, expo ... (+2) - Des outils d'expressions ont-ils été mis en place ? (Murs...) (1/groupes) - Les envies et idées des enfants ont-elles été recueillies ? (La moitié des enfants ont-ils participé)
<p>Améliorer la communication auprès des familles →</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le trombinoscope a t'il été affiché ? (O/N) - Des flyers ont-ils été édités ? (O/N) - Les parents ont-ils pris les flyers ? (La moitié des familles) - Un planning information a t'il été créé ? - Les familles ont-ils pris connaissances des affiches (questionnaire familles) - Un affichage a t'il été créé pour communiquer sur le projet pédagogique ? (Questionnaires familles) - Les familles sont-elles intéressées par l'explication des objectifs ? (Questionnaires familles) - Des photos ont-elles été mises en ligne ? (1/semaines) - L'affichage mobile a t'il été créé ? (O/N) - A t'il été utilisé ? (1/semaines)